



Des céréales à la bière

« Des céréales à la bière : histoire, culture et gastronomie ».

Vous êtes amateur de bière ? Vous êtes brasseur professionnel ou aimeriez le devenir ? Commercial dans le secteur brassicole, serveur ou simplement amateur de bière ? Cette formation en ligne est faite pour vous. Après le succès de la première édition organisée en 2017 qui avait réuni 102 participants (brasseurs, agriculteurs, personnes en reconversion, fans de bières et salariés de la filière brassicole), Passion Céréales a décidé de proposer une nouvelle session de formation cette année. Construite en collaboration avec Brasseurs de France et l'IEHCA (Institut européen d'histoire et des cultures de l'alimentation), elle se présente sous la forme d'un « Spoc » (Small private online courses) et s'adresse à toutes les personnes intéressées par la bière. À travers cette formation, les participants pourront découvrir la bière dans sa dimension culturelle, imaginaire et patrimoniale, savoir comment valoriser la production, en prenant connaissance des différents terroirs et modes de fabrication, apprendre de nouvelles techniques de commercialisation, acquérir les techniques d'animation d'ateliers et de stands et maîtriser des connaissances transversales (qualité, service, préparations culinaires,

dégustation...). Les participants pourront se rencontrer, apprendre à se connaître et commencer à échanger lors d'un événement fin septembre à la brasserie parisienne Frog. La formation en elle-même se déroula en ligne sur six semaines, du 1er octobre au 18 novembre. Elle est accessible à tout moment. Un forum de discussion favorise les échanges avec les professionnels et les participants. Des exercices sont proposés pour évaluer les connaissances acquises. En milieu de formation, une dégustation en direct, animée par un biérologue, est proposée sur la base d'un échantillon de trois bières envoyées en début de formation. Inscription en ligne sur [https : //des-cereales-a-la-biere. com](https://des-cereales-a-la-biere.com). Un droit d'accès de 45 euros pour les premiers inscrits (puis 90 euros à partir du 15 septembre) est demandé pour participer aux frais de formation. ■